

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juin 2025 - Délibération n°25-055**

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2024 – Modification

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze juin précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, M. PLA, L. HEBRARD, I. ALCANIZ-LOPEZ, N. CANONGE, W. ALCANIZ, J-P. ROUX, M. MESSINES, M. MONNIER, M. EL AIMER, A. MATEU, P. PLONGET, F. LOPEZ, C. PELEGRIN, C. BOUILLET, P. MAGALHAES ALVES, F. BOUCHE, H. NEVEU, D-A. ROUX, D. GUIOT, S. DIELLA, T. SABATIER, H. JONQUIERE.

ONT DONNE PROCURATION :

N. ANDREO donne procuration à L. HEBRARD, H. NICOLAS donne procuration à D-A. ROUX.

Absents : E. SIFUENTES, X. PECHAIRAL, B. MALLET, D. MARTY.

SECRETARE DE SEANCE : I. ALCANIZ-LOPEZ

* * *

Rapporteur : Wilfrid ALCANIZ, 5^{ème} adjoint

Le passage au Compte financier unique (CFU) cette année avec une mise à disposition tardive du document durant la période de préparation budgétaire n'a pas permis les contrôles internes poussés habituellement effectués entre le compte de gestion et le compte administratif.

Aussi, le montant des réalisations de l'exercice 2024 en investissement comportait une anomalie car les restes à réaliser de cet exercice ont été intégrés dans le résultat de l'exercice 2024, puis repris en compte comme restes à réaliser. Ils ont donc été comptabilisés à deux reprises.

Le résultat présenté dans la délibération n°25-040 du 08 avril 2025 était le suivant :

Résultat global de l'exercice 2024 avec résultats reportés sur 2025					
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats de clôture 2023		1 199 161,80	-	3 367 367,00	4 566 528,80
Part affectée à l'investissement (1068)	1 199 161,80				
Opérations réelles de l'exercice	7 160 343,99	8 983 354,34	4 454 696,91	2 226 889,73	
Opérations d'ordre de l'exercice	267 454,77	-	-	267 454,77	
Total	7 427 798,76	8 983 354,34	4 454 696,91	2 494 344,50	
Resultat exercice 2024	-	1 555 555,58	1 960 352,41	-	- 404 796,83
Résultat avec reprises 2023	-	1 555 555,58	-	1 407 014,59	2 962 570,17
Restes à réaliser 2024			1 310 030,01	406 532,50	- 903 497,51
Résultats définitifs	-	1 555 555,58	-	503 517,08	2 059 072,66

délibération n°24-029 du 9 avril 2024

Après contrôle du CFU, les résultats effectifs sont les suivants :

Résultat global de l'exercice 2024 avec résultats reportés sur 2025					
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats de clôture 2023		1 199 161,80	-	3 367 367,00	4 566 528,80
Part affectée à l'investissement (1068)	1 199 161,80				
Opérations réelles de l'exercice	7 160 343,99	8 983 354,34	3 144 666,90	1 820 357,23	
Opérations d'ordre de l'exercice	267 454,77	-	-	267 454,77	
Total	7 427 798,76	8 983 354,34	3 144 666,90	2 087 812,00	
Resultat exercice 2024	-	1 555 555,58	1 056 854,90	-	498 700,68
Résultat avec reprises 2023	-	1 555 555,58	-	2 310 512,10	3 866 067,68
Restes à réaliser 2024			1 310 030,01	406 532,50	- 903 497,51
Résultats définitifs	-	1 555 555,58	-	1 407 014,59	2 962 570,17

délibération n°24-029 du 9 avril 2024

Il est donc proposé :

- De confirmer l'affectation, dans son intégralité, du résultat de fonctionnement 2024 en recettes de la section d'investissement pour 2025, soit + 1.555.555,58 euros (chapitre 10, article 1068, Excédents de fonctionnement capitalisés) ;
- D'approuver le report du résultat d'investissement 2024 en recettes de la section d'investissement pour 2025, soit + 2.310.512,10 euros (chapitre 001, excédent d'investissement reporté).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°25-039 du 08 avril 2025, adoptant le Compte Financier Unique 2024 ;

Vu la délibération n°25-040 du 08 avril 2025, approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

Considérant que le montant du résultat avec reprises d'investissement 2024 indiqué dans la délibération n°25-040 du 08 avril 2025 comporte une erreur matérielle qu'il convient de modifier ;

Oùï l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil municipal confirme l'affectation dans son intégralité du résultat de fonctionnement 2024 en recettes de la section d'investissement pour 2025, soit + 1.555.555,58 euros.

ARTICLE 2. Le conseil municipal approuve le report du résultat d'investissement 2024 en recettes de la section d'investissement pour 2025, soit + 2.310.512,10 €.

ARTICLE 3. Ce report sera inscrit dans les crédits ouverts au titre de la Décision Modificative n°1.

Convocation : 11 juin 2025

Affichage ordre du jour : 11 juin 2025

Présents : 23

Suffrages exprimés : 25

Absents : 6

Publiée le :

19 JUIN 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Jacques GRANAT



La secrétaire de séance,
Isabel ALCANIZ-LOPEZ

A blue ink signature of Isabel ALCANIZ-LOPEZ is written in the space provided for the secretary of the meeting.